

Amélioration foncière forestière et gestion durable dans les forêts privées du Bas-Rhin



Des organismes au service des propriétaires forestiers privés



- Forestiers d'Alsace: information, aide à la gestion, amélioration du foncier, mise en œuvre de projets concertés.



- Chambre d'Agriculture Région Alsace: soutien de Forestiers d'Alsace dans la mise en œuvre des actions prioritaires.



- C.N.P.F.: représentation des propriétaires forestiers, définition de la politique forestière, amélioration de la desserte, formation, références.



- Cosylval: exploitation et commercialisation des bois. Plantation, soins aux peuplements, plants forestiers.



- Syndicat des forestiers privés d'Alsace : défense des intérêts des propriétaires.





FORESTIERS D'ALSACE

MISSIONS

- ✓ **Conseiller** les propriétaires forestiers
- ✓ **Aider** les adhérents à **valoriser** au mieux leur patrimoine

AVANTAGES

- ✓ **Informations régulières** : Bulletin d'info + site internet
- ✓ **Conseils individuels**
- ✓ **Journées de formation**: une quinzaine de réunions en Alsace

MONTANT DE LA COTISATION

Moins de 5 ha : 13 € par an

De 5 à 10 ha : 22 € par an

De 10 à 25 ha: 17 € + 1,60 € par ha

De 25 à 100 ha: 32 € + 1,60 € par ha
+ de 100 ha: 42 € + 1,60 € par ha



Eckartswiller

☞ 18 hectares de forêts privées

☞ 143 propriétaires forestiers

Saint Jean–Saverne

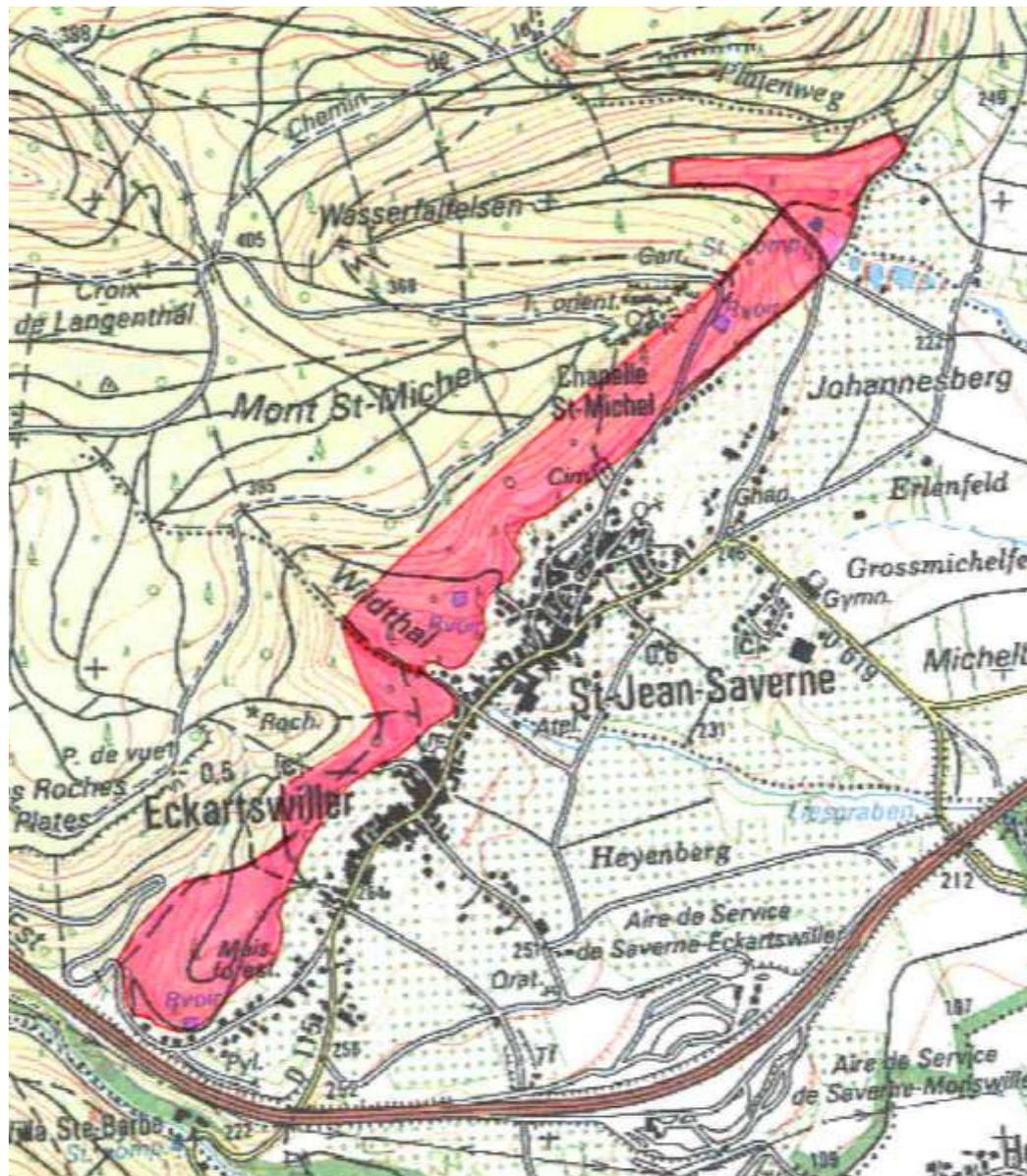
☞ 23 hectares de forêts privées

☞ 202 propriétaires forestiers





ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Le morcellement et ses conséquences :

-  un handicap au bon entretien des parcelles
-  difficultés d'accès pour les parcelles éloignées des routes
-  un patrimoine difficile à valoriser
-  de faibles volumes sur des petites surfaces : la vente des bois est rendue compliquée



Une parcelle étroite...

...est souvent condamnée



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

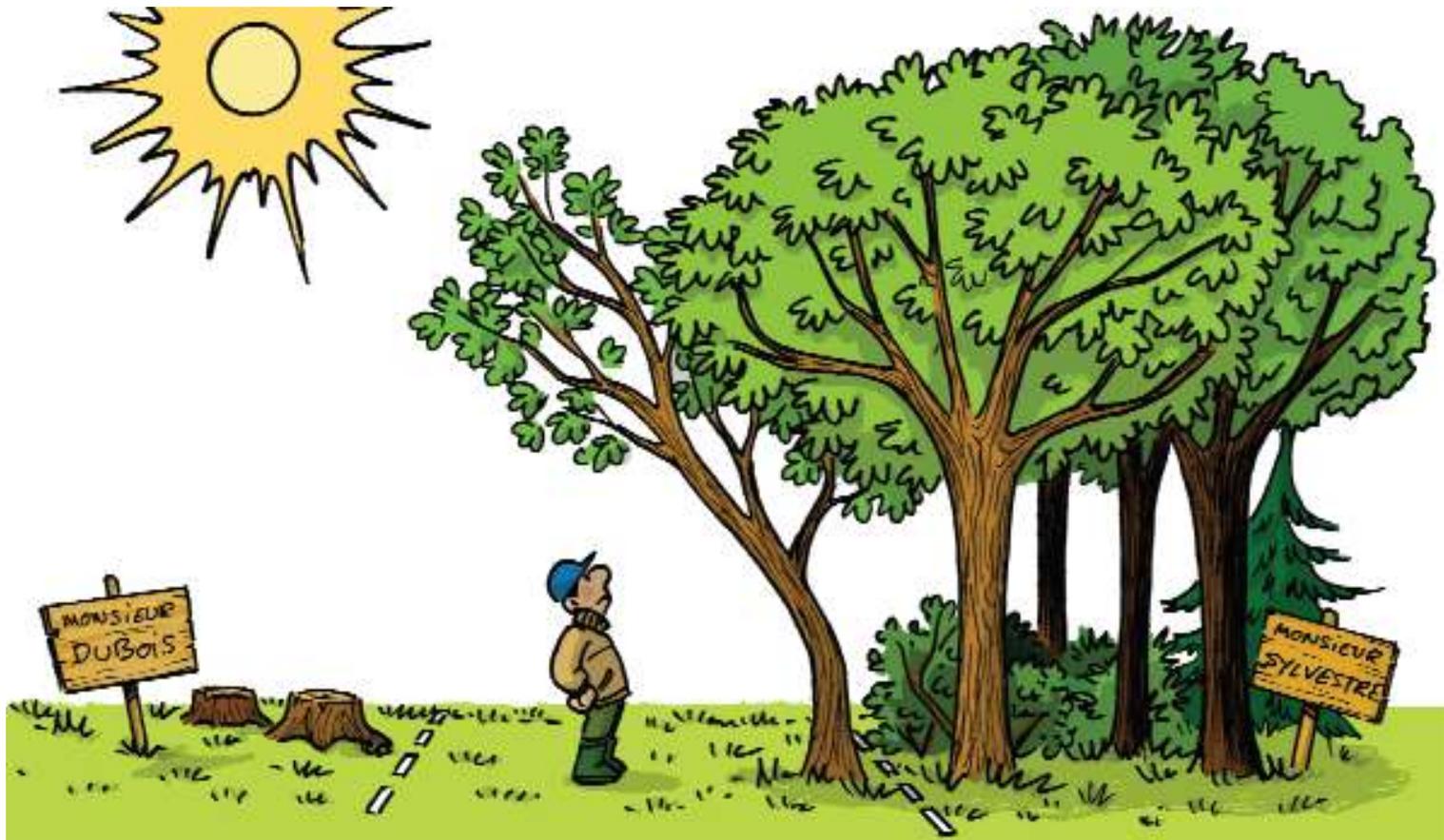
Une gestion très dépendante des voisins



LECHT WENN'S BELEPT !!



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Parfois, des parcelles qui se dégradent...



... et des bois qui deviennent dangereux



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

LE MORCELLEMENT ET SES CONSÉQUENCES



-UN ACCES DIFFICILE A LA PARCELLE

-DIFFICULTE D'EXPLOITATION

-PROBLEME DE RECOLTE

-COÛTS D'EXPLOITATION ELEVES

Et pourtant, les atouts
ne manquent pas ...



Les produits qui sortent de la forêt :



du bois d'œuvre qui est recherché et se vend bien



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

...et du bois de chauffage





La valorisation des forêts apporte un revenu aux propriétaires

100 - 200 € / HA / AN



6 dispositifs efficaces pour améliorer la situation:

3 DISPOSITIFS POUR MIEUX GERER LE MASSIF:

- Amélioration du foncier forestier : LE DISPOSITIF PRIME
 - Amélioration de la DESSERTE FORESTIERE (CRPF)
 - Formation et information : REUNIONS, BULLETIN

• 3 DISPOSITIFS POUR AMELIORER LES PEUPELEMENTS:

- Diagnostic personnalisé en forêt : LES VISITES-CONSEILS
- Regroupement des interventions : LES CHANTIERS CONCERTES
- Gérer durablement les forêts : LE PLAN DE GESTION EN COMMUN



1er outil pour mieux gérer le Massif:

L'AMELIORATION FONCIERE FORESTIERE



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

L'AMELIORATION FONCIERE et FORESTIERE

- Depuis 2002, Forestiers d'Alsace favorise **l'agrandissement des unités de gestion**
- **Une prime** est accordée à tous les propriétaires qui **achètent des parcelles boisées**, selon les critères suivants:
 - parcelles contiguës à celle déjà possédée
 - parcelles se trouvant dans une même section cadastrale
 - parcelles situées dans un périmètre d'association syndicale
- Période de validité: **année n et n-1**
- Une participation gratuite et sans engagement



MONTANT DE LA PRIME :

Le Conseil Régional d'Alsace octroie une prime à l'agrandissement des unités de gestion :

- 230 € pour l'achat d'une parcelle dans un même acte
- 400 € pour l'achat de 2 parcelles dans un même acte
- 600 € pour l'achat de 3 ou 4 parcelles dans un même acte
- 800 € pour 5 parcelles et plus dans un même acte

Plafond : 1500 € de prime par an pour 1 propriétaire

Le Conseil Général du Bas-Rhin finance le technicien forestier chargé du programme foncier.

Validité du dispositif : 2013-2015



CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA PRIME : UNE GARANTIE DE GESTION DURABLE

- Visite en forêt des parcelles pour instruire la demande de subvention.
- Adhésion au Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles des Forêts Privées en Alsace.
- Non démembrement pendant 10 ans.
- Les parcelles entrent dans un réel projet de gestion forestière durable : réalisation de travaux d'amélioration.





Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles des Forêts Privées en Alsace

Sommaire

I	Présentation du Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles en Alsace	page 1
II	Le contexte général de la gestion des peuplements forestiers	page 2
III	Les 11 engagements du propriétaire forestier pour une gestion durable	page 3
IV	Les grands types de peuplements forestiers présents en Alsace	page 5
V	Bonnes pratiques sylvicoles dans les peuplements réguliers	page 7
VI	Bonnes pratiques sylvicoles dans les peuplements irréguliers	page 8
VII	Bonnes pratiques sylvicoles dans les régénération naturelle et les plantations	page 9
VIII	Bonnes pratiques sylvicoles dans les boisements d'Epéala	page 11
IX	Bonnes pratiques sylvicoles dans les taillis simples	page 12
X	Bonnes pratiques sylvicoles dans les peupliers	page 13
XI	Effetons et recommandations communes à tous les types de peuplements	page 14
XII	Déclaration d'adhésion au Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles des forêts privées en Alsace	page 16
XIII	Annexes	page 18



Document
approuvé par Arrêté Préfectoral Régional n° 2005-76 du 14 avril 2005

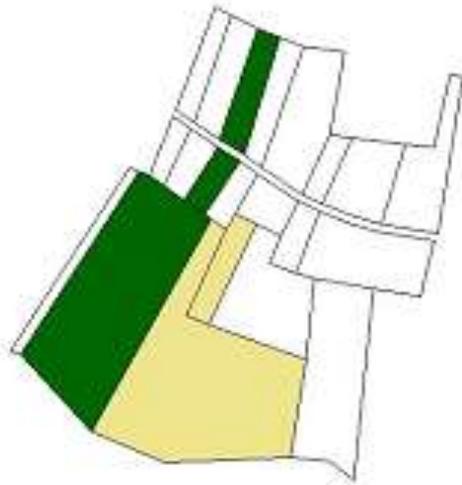
réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière
de Lorraine-Alsace
41, avenue du Général de Gaulle - 57050 Le Ban Saint-Martin
Tél. 03.87.31.18.42 - Fax 03.87.30.66.36
Courriel : terramealsace@crpf.fr

Le propriétaire forestier s'engage à gérer sa forêt « en bon père de famille ».

L'objectif : faire des parcelles plus grandes, durablement gérées

Situation initiale: Propriété composée de 3 parcelles occupant une surface totale de 60,77 ares.
Type de peuplement: taillis de châtaigniers.
Taillis âgé sans avenir en ce qui concerne les parcelles à vendre.

Situation actuelle : propriété composée de 5 parcelles occupant une surface totale de 1 ha 32 ares.
Objectif: production de bois d'œuvre feuillu de qualité



50 0 50 Mètres

- Parcellaire
- Unité de gestion initiale
- Parcelles à vendre

Travaux envisagés: Balivage du jeune taillis.
Coupe à blanc dans le taillis âgé.
Plantation en hêtre et menuisier en enrichissement dans le taillis.
Plantation en plein dans la zone coupée à blanc



Une bourse foncière à *ST JEAN-ECKARTSWILLER* ?

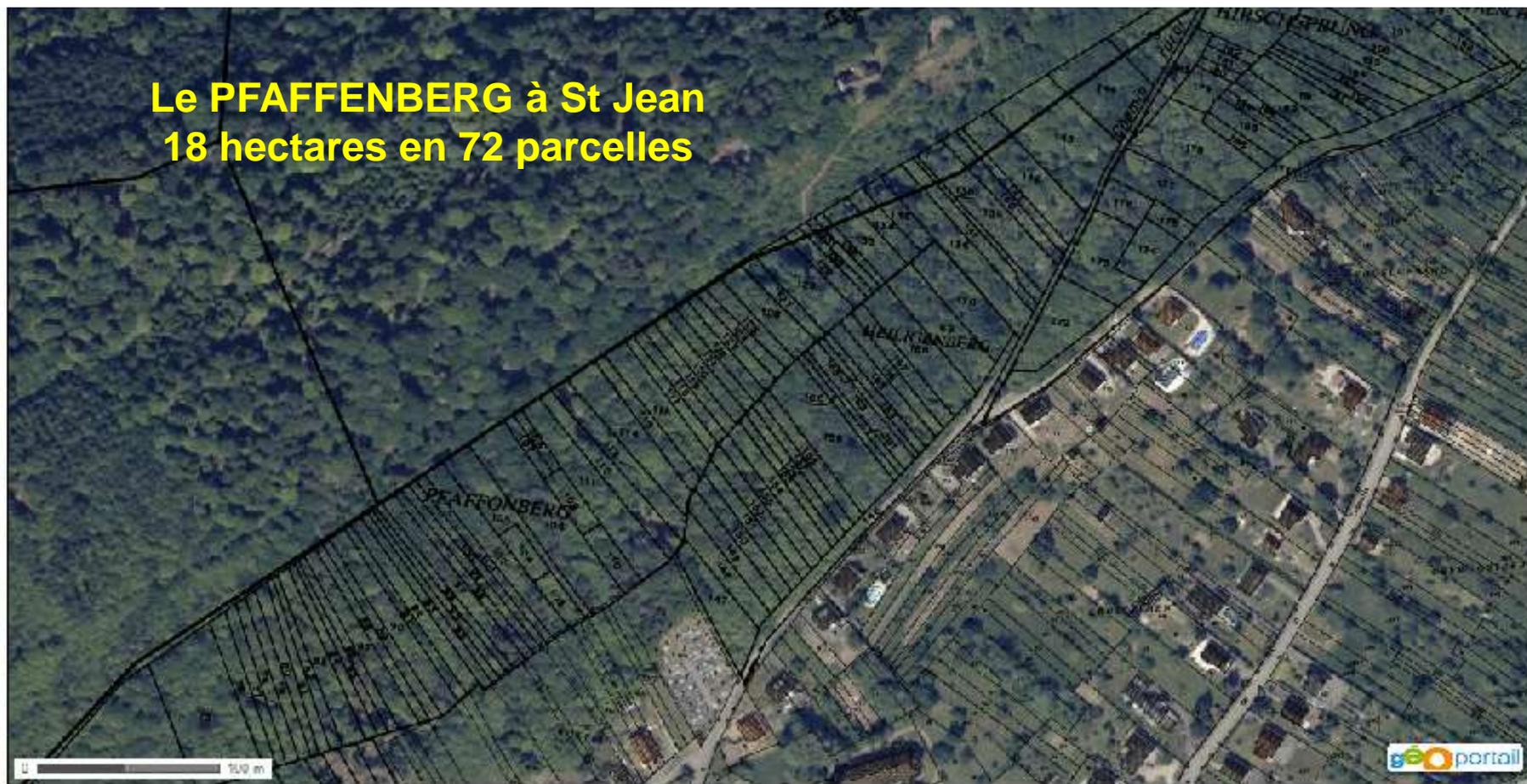
**41 hectares de petites
forêts privées...**

345 propriétaires forestiers...

**Une idée originale pour
faire « avancer les choses » !**



**Le PFAFFENBERG à St Jean
18 hectares en 72 parcelles**



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Qu'est-ce qu'une bourse foncière ?

à partir de la fiche de renseignements,
FORESTIERS D'ALSACE établit :

- 1:** une liste des vendeurs de parcelles
- 2:** une liste des acquéreurs déclarés
- 3:** une cartographie est réalisée, de façon à situer chaque propriétaire
- 4:** l'animateur met en relation les vendeurs avec les acquéreurs, en fonction de leurs souhaits.



Pour lancer la bourse foncière forestière de **ST JEAN SAVERNE- ECKARTSWILLER:**

- Près de **303** courriers ont été envoyés
- 4 propriétaires sont des acquéreurs potentiels
- 12 propriétaires souhaitent céder leurs parcelles



N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant en remplissant la fiche de renseignements

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A retourner à l'adresse suivante :
Bois et Forêts 67 – Maison de l'Agriculture
2 rue de Rome – 67 309 SCHILTIGHEIM

Madame, Monsieur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Souhaite participer à la bourse foncière forestière

en tant qu'acheteur de parcelle(s) forestière(s) sur la commune de

en tant que vendeur de la (des) parcelle(s) forestière(s) suivante(s) :

Commune	Section cadastrale	N° de la parcelle cadastrale	Lieu-dit	Surface			Description sommaire de la parcelle à vendre
				Ha	Ares	Ca	

Seuls les vendeurs doivent remplir le tableau ci-dessus

Je suis propriétaire ou je suis le représentant de l'indivision propriétaire de la (des) parcelle(s) indiquées dans le tableau ci-dessus. J'autorise Bois et Forêts 67 à faire une fiche descriptive de cette (ces) parcelle(s) et à l'inclure dans un catalogue pour diffusion. J'autorise Bois et Forêts 67 à communiquer mes coordonnées à tout acheteur potentiel :

oui

non

J'ai un projet de coupe de bois, de plantation, de travaux d'amélioration (taille, élagage...) et je souhaite une visite gratuite et sans engagement d'un technicien forestier d'un organisme de la forêt privée.

Date et signature

La participation à la bourse foncière forestière est sans frais et sans engagement.

Le programme d'amélioration du foncier forestier est soutenu conjointement par la Région Alsace et le Conseil Général du Bas-Rhin



Une parcelle plus grande, c'est :

➡ **plus de Valeur**

➡ **des bois plus faciles à exploiter et à vendre**

➡ **un patrimoine de qualité à transmettre**



COMBIEN VAUT MA PARCELLE ? L'ESTIMATION FORESTIÈRE

DÉLIMITATION DE LA PARCELLE :

Surface - de 50 ares

50 €

Surface + de 50 ares

90 €

DIAGNOSTIC DU PEUPELEMENT (ESTIMATION ET RAPPORT ECRIT):

- de 25 ares

70 €

entre 25 et 50 ares

115 €

entre 50 ares et 1 ha

160 €

1 ha et +

160 € + 1 €/are supplémentaire



Un constat sur *ST JEAN-ECKARTSWILLER*:
Une trentaine de propriétaires
de parcelles de forêts
n'ont pas d'adresse...

Quelle solution ?



**LA PROCEDURE DE BIENS VACANTS
ET SANS MAÎTRE:
UN OUTIL COMPLEMENTAIRE A LA BOURSE
FONCIERE FORESTIERE POUR REMETTRE DES
PARCELLES « DANS LE CIRCUIT »**



2ème outil pour mieux gérer le Massif:

FACILITER L'ACCES AUX PARCELLES



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

✓ **L'amélioration de l'accès aux forêts : une politique nationale...**

- Les aides de l'Etat donnent la priorité à l'aménagement de desserte pour mobiliser du bois,

...qui privilégie des aménagements concertés

- Subvention majorée (80% du montant HT des travaux) pour les projets collectifs



.... et qui fait suite aux engagements du Grenelle de l'Environnement :

- Augmenter fortement les utilisations du bois (construction, énergie...), matériau renouvelable par excellence



*le Grenelle
Environnement*



L'importance de la desserte forestière :

- Un chemin forestier permet d'accéder facilement à sa parcelle
- Équipement indispensable pour débarder les bois et faire des travaux
- Un accès facile diminue considérablement les frais d'exploitation
- Plus-value pour la parcelle en cas de vente





Une question:

A ST JEAN et ECKARTSWILLER,
la desserte est-elle
suffisamment bonne pour accéder aux
parcelles et exploiter correctement
les bois de qualité ?



DANS LE BAS-RHIN:

4 projets (Steige, Neubois, Maisongoutte, Fouchy) ont été réalisés depuis 2010.



Création de 18,2 kms de routes « grumier » et 19,3 kms de pistes de débardage.

3ème outil pour mieux gérer le Massif:

LES REUNIONS D'INFORMATION



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Les réunions d'information:



Rencontrer des professionnels et d'autres

propriétaires pour
partager son
expérience et
approfondir ses
connaissances



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Le site internet pour la forêt privée alsacienne:

www.forestiersdalsace.fr





La Passion de la Forêt, la Connaissance du Bois

Forestiers d'Alsace - Bourse foncière forestière - Partager des connaissances - Entretien de votre forêt - Innovations - Contact - Partenaires

Entrez votre recherche



> accueil > accueil

Actualités Forestiers d'Alsace

La forêt en France
30/04/2015
[une photographie inédite](#)

Agroforesteries
27/04/2015
[jamais deux sans trois](#)

Le sapin de Douglas
23/04/2015
[à l'aise et tolérant](#)

Une dernière assemblée de Bois et Forêts
18/04/2015
[48 ans et plus](#)

Dernière assemblée générale de Forêts Services 68 !
15/04/2015
[En route vers Forestiers d'Alsace.](#)

Nouvelles Bourses Foncières
14/04/2015
[et de quatre](#)

Santé des Forêts
13/04/2015
[bilan 2014](#)

> voir toutes les actualités

Contactez-nous

Forestiers d'Alsace

Forestiers d'Alsace

Un lieu de rencontre et d'échange pour les propriétaires forestiers alsaciens. Il apporte des conseils et des solutions pour valoriser les parcelles boisées.

Découvrez **nos missions et nos actions** :

Bourse Foncière Forestière

- > **Achat et Vente** de parcelles forestières,
- > Une prime pour agrandir sa propriété,
- > Un conseil et un suivi pour vos projets.



Les Forêts - Ecoles

- > Sylviculture partagée
- > Mutzig
- > La Petite Pierre



Entretien de Votre Forêt

- > Le diagnostic conseil : faire le point
- > Réussir la plantation, les soins, la récolte des bois



Agenda

Le Plan d'Actions Sylvicoles
le 30/05/2015
[jour collectif](#)

Changement climatique
le 05/06/2015
[les incidences sur les forêts](#)

Les nouveaux peupliers
le 12/06/2015
[nouvelle collection de Vieversheim](#)

La maladie des rameaux du frêne
le 26/06/2015
[quel avenir pour les forêts de frênes](#)

Les sapins de Douglas
le 18/09/2015
[de jeunes forêts à éclaircir](#)

Reboisements
le 25/09/2015
[du chantier de plantation aux premiers entretiens](#)

> voir toutes les événements



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

6 dispositifs efficaces pour améliorer la situation:

3 DISPOSITIFS POUR MIEUX GERER LE MASSIF:

- Amélioration du foncier forestier : LE DISPOSITIF PRIME
 - Amélioration de la DESSERTE FORESTIERE (CRPF)
 - Formation et information : REUNIONS, BULLETIN

• 3 DISPOSITIFS POUR AMELIORER LES PEUPLEMENTS:

- Diagnostic personnalisé en forêt : LES VISITES-CONSEILS
- Regroupement des interventions : LES CHANTIERS CONCERTES
- Gérer durablement les forêts : LE PLAN DE GESTION EN COMMUN



1er outil pour améliorer les peuplements:

LA VISITE-CONSEIL



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

La visite-conseil en forêt:

Un diagnostic et un conseil personnalisé

Un dispositif original financé par la
REGION ALSACE pour la
mobilisation du bois et la gestion
durable des petites forêts en
Alsace ... déjà 2000 bénéficiaires
depuis 2002



La Visite-Conseil : faire gratuitement le point sur vos parcelles de forêts avec un conseiller forestier:

- ➡ observer vos parcelles
- ➡ écouter vos idées, vos attentes, vos possibilités ...
- ➡ des conseils simples
- ➡ des solutions adaptées
- ➡ un compte rendu écrit est transmis après la visite
- ➡ une proposition écrite pour concrétiser la solution préconisée (si le propriétaire le souhaite)



2ème outil pour améliorer les peuplements:

LES CHANTIERS CONCERTES



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Une solution complémentaire pour sortir du morcellement



Un partenariat entre



et



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

DIFFICILE DE VENDRE DES PETITS LOTS DE QUALITE...



LES CHANTIERS CONCERTES: MODE D'EMPLOI

- 1) Identification de la zone d'intervention.
- 2) Contact des propriétaires et réunion technique sur le terrain.
- 3) Envoi des contrats d'apport. Réception des offres.
- 4) Identification des parcelles, limites, martelage des bois.
- 5) Numérotation des arbres (chaque arbre marqué est identifié).
- 6) Réalisation du chantier en synergie avec COSYLVAL: mise en place des exploitants, réception et commercialisation des bois.
- 7) Reversement aux propriétaires 30 jours fin de chantier sur la base du cubage du bûcheron (réduction du délai de paiement).



... en bref, les chantiers concertés :

C'est se regrouper avec les voisins pour :

Utiliser les services de personnels qualifiés : bûcherons, débardeurs etc...

Réduire les coûts

Grouper des grumes isolées pour mieux les vendre.



3ème outil pour améliorer les peuplements:

LE PLAN D'ACTION SYLVICOLES



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Engager une gestion durable pour tous



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Et au bénéfice de tous les utilisateurs



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

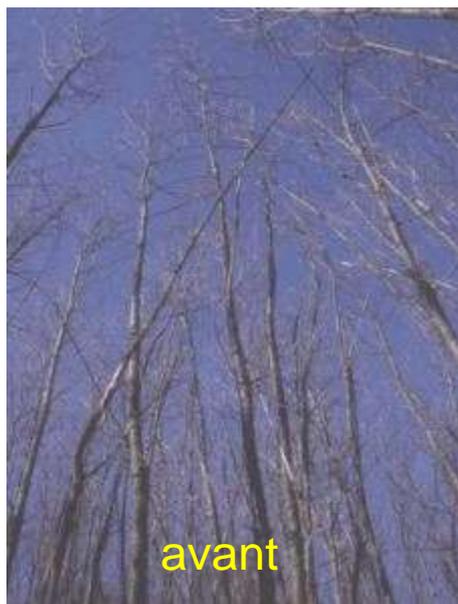
Et si on éclaircissait les forêts privées ?



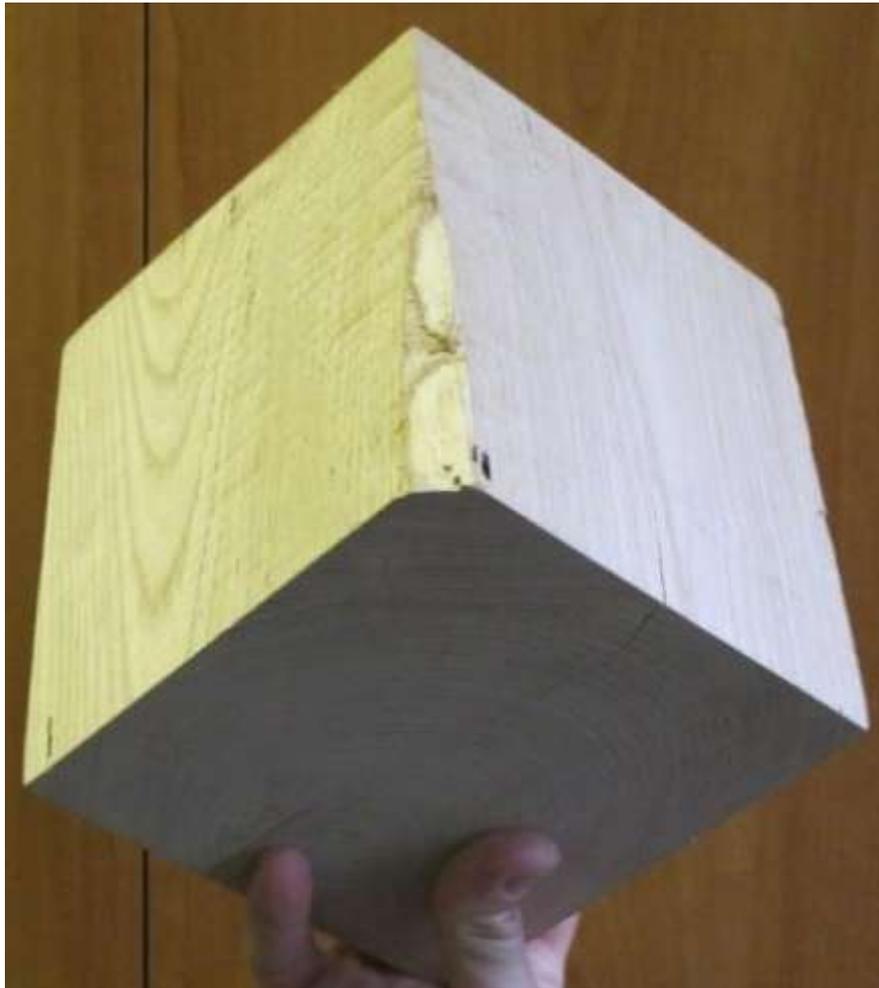
ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Améliorer les forêts

- Les éclaircies favorisent les beaux arbres sains et de qualité en enlevant progressivement, tous les 6 à 8 ans, les autres arbres qui les gênent dans leur développement.



Une forêt qui pousse



Contempler ?

Agir ?



Sélectionner les
belles tiges



Faire des choix...



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015



Travailler au profit des arbres d'avenir



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Le marché des bois en 2015

- Prix des bois sur pied, net propriétaire
- Chênes qualité D/C/B : 25 à 200 €/ m³
- Hêtre C/B : 20 à 40 €/m³
- Châtaignier C : 30 €/m³
- Pin sylvestre D/C : 15 à 40 €/m³



La forêt peut générer un véritable projet local

TRADITIONS

EMPLOIS

BOIS DE
CHAUFFAGE

ARTISANAT

RANDONNÉE

ESCALADE

PAYSAGES

REVENUS
BOIS

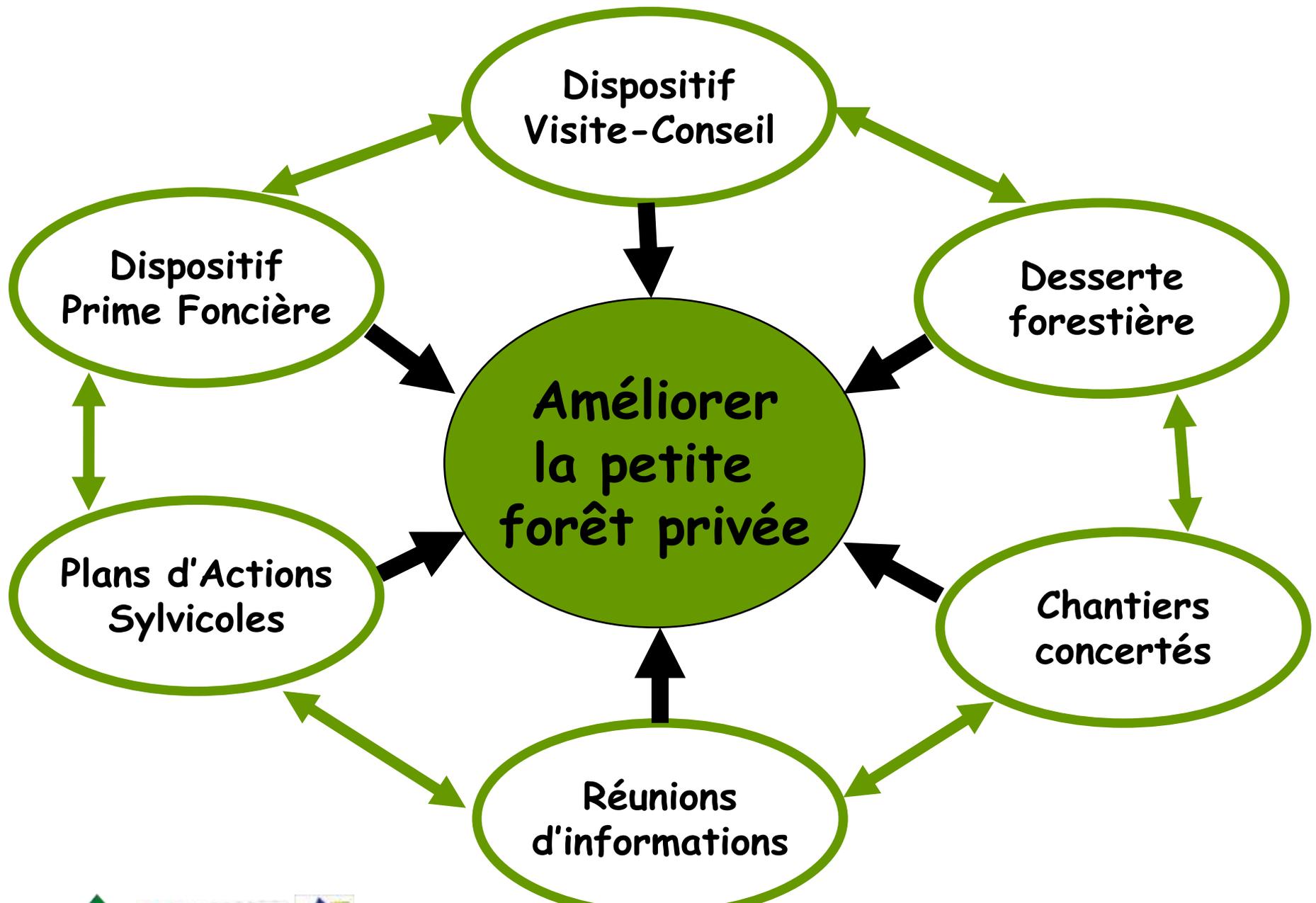




POUR CONCLURE...



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015



Les rendez-vous de St Jean-Eckartswiller

20 mai 2015:

Réunion d'information et lancement de la bourse foncière forestière

Eté 2015 :

Visites - conseils, achats et ventes de forêts

Réflexion projet de gestion concertée + Biens vacants

Hiver 2015-2016:

Travaux forestiers chez les propriétaires intéressés



*Merci
de votre
attention*



ST JEAN SAVERNE-ECKARTSWILLER - Réunion du 20 Mai 2015

Pour nous contacter :

- ☎ 03 88 19 17 92 (bureau)
- ☎ 06 31 07 97 72 (foncier -> Marc DEBUS)
- ☎ 06 72 72 76 70 (visites -> Claude HOH)

